

Recherches sociographiques



Scolarité, développement et activité économique chez les Inuit du Québec arctique

Bernard Lamothe et Louise Lemire

Volume 35, numéro 3, 1994

Les autochtones

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056904ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056904ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Malgré un rattrapage au cours des dernières années au chapitre de la scolarisation, on note un retard considérable des Inuit du Québec arctique en regard de la situation qui prévaut dans le reste de la province et chez l'ensemble des Autochtones canadiens. L'économie demeure fortement dépendante des paiements de transfert gouvernementaux ainsi que des emplois dans les fonctions publique et parapublique, et une fraction relativement importante de la population inuit vivant aux abords de l'éventuel complexe hydroélectrique Grande Baleine serait intéressée à y travailler.

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamothe, B. & Lemire, L. (1994). Scolarité, développement et activité économique chez les Inuit du Québec arctique. *Recherches sociographiques*, 35(3), 551–573. <https://doi.org/10.7202/056904ar>

SCOLARITÉ, DÉVELOPPEMENT ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE CHEZ LES INUIT DU QUÉBEC ARCTIQUE*

Bernard LAMOTHE
Louise LEMIRE

Malgré un rattrapage au cours des dernières années au chapitre de la scolarisation, on note un retard considérable des Inuit du Québec arctique en regard de la situation qui prévaut dans le reste de la province et chez l'ensemble des Autochtones canadiens. L'économie demeure fortement dépendante des paiements de transfert gouvernementaux ainsi que des emplois dans les fonctions publique et parapublique, et une fraction relativement importante de la population inuit vivant aux abords de l'éventuel complexe hydroélectrique Grande Baleine serait intéressée à y travailler.

La situation économique des Inuit du Québec, surtout depuis la signature de l'Entente de la Baie-James et du Nord québécois en 1975, a préoccupé beaucoup de chercheurs et de gestionnaires tant des milieux universitaires que des ministères, des sociétés d'État, des organismes québécois et fédéraux. Malgré cet intérêt marqué, relativement peu d'études ont fait le point sur l'état de l'économie en ayant recours aux indicateurs classiques (taux d'activité ou d'inactivité économiques et de chômage, proportion de prestataires d'aide sociale, importance des secteurs d'emploi, degré de scolarité, etc.). Lorsque des données étaient disponibles, rarement étaient-elles comparables ou «réconciliables» d'une étude à l'autre. Les populations de référence n'étaient pas toujours les mêmes, car elles correspondaient généralement à des divisions administratives ou répondaient à des contraintes institutionnelles. De

* Cet article reprend les résultats d'une étude publiée à l'automne 1992 par l'Administration régionale Kativik sous le titre *Scolarité, formation professionnelle et activité économique au Nunavik*. Le lecteur intéressé à des informations supplémentaires pourra s'adresser au Département de l'emploi et de la formation de cet organisme à Kuujjuaq (tél. : 819-964-2961).

plus, les méthodes de calcul montraient peu d'uniformité et de standardisation. Finalement, la cueillette des données ne se faisait pas sur une base régulière et de manière coordonnée, mais dépendait plutôt d'initiatives ponctuelles et d'intérêts du moment. Depuis quelques années, des efforts importants ont été consentis afin de décrire et de préciser davantage la situation économique des Inuit du Québec arctique (DUHAIME et GODMAIRE, 1986; DUHAIME, 1987; BEAULIEU, 1983; Société Makivik, 1984; Administration régionale Kativik, 1984; MAINC, 1984; Conseil régional de développement Kativik, 1986).

En 1987, l'Administration régionale Kativik (ARK) rendait publique une étude réalisée au cours de l'année 1986 dont les résultats illustraient l'importance de divers problèmes affectant la situation sociale et économique de la région du Nunavik (LEMIRE, 1987). Le portrait n'était pas très réjouissant: en plus de contenir une population faiblement scolarisée et fortement dépendante des paiements de transfert gouvernementaux, la région faisait face à de sérieuses difficultés économiques. En effet, non seulement les programmes de formation professionnelle offerts aux Inuit étaient plus ou moins efficaces mais plus de la moitié (55,0%) des inscrits les abandonnaient en cours de route. D'autre part, on soulignait la très forte dépendance de l'économie nordique à l'égard d'une main-d'œuvre spécialisée, importée des régions méridionales de la province. En fait, deux emplois sur cinq (41,5%) étaient alors occupés par des Allochtones.

On mettait aussi en évidence la part démesurée que prenaient dans l'économie nordique les employeurs des administrations publique et parapublique. En 1983, Duhaime estimait à 70,0% la part des emplois fournis par les administrations fédérale, provinciale, régionale et locales (DUHAIME, 1987, p. 55-56). D'autre part, on faisait ressortir la quasi-inexistence du secteur secondaire et la grande faiblesse de l'entreprise privée comme génératrice d'emplois (à peine 2,0% du total). Enfin, on soulignait que les Inuit, en raison de leur manque d'instruction et de qualification professionnelle, se retrouvaient le plus souvent relégués aux emplois non qualifiés, précaires, saisonniers et moins bien rémunérés, et que le taux de roulement du personnel demeurait très élevé, surtout chez les jeunes.

Afin de mesurer le chemin parcouru depuis 1986 et d'améliorer la prestation de ses services, l'ARK prit en 1991 la décision de répéter cette étude. Il fallait donc, pour faciliter la comparaison, utiliser les mêmes indicateurs et critères qu'en 1986.

Plus précisément, l'étude visait à mieux connaître les tendances actuelles du marché du travail au Nunavik, à évaluer l'évolution de l'emploi pour la main-d'œuvre active dans le contexte du développement éventuel de grands projets et à mettre sur pied une banque de données permettant de dresser le profil de la main-d'œuvre.

En outre, le transfert en avril 1992 des responsabilités de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada vers l'Administration régionale Kativik rendait urgent pour cette dernière de se doter d'un outil de référence en matière d'emploi. La Société Hydro-Québec, qui a financé cette enquête par questionnaire,

avait pour sa part comme principal objectif de connaître l'intérêt de la population inuit à travailler éventuellement au projet hydroélectrique de Grande Baleine. Cette préoccupation était d'ailleurs partagée par les différentes instances au Nunavik. Le contrat de la réalisation de l'étude fut accordé au Groupe de Recherche Hypothèse Inc.

La méthodologie

La cueillette des données a été faite à l'aide d'un questionnaire soumis préalablement à tous les partenaires, soit la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik, la Commission scolaire Kativik et Hydro-Québec. Ces derniers ont pu le modifier selon leurs objectifs particuliers et leurs attentes. L'Administration régionale Kativik, qui a parrainé l'étude, a assumé la traduction en langue anglaise du questionnaire.

Ce dernier, qui comportait 28 questions en grande majorité fermées, a fait l'objet au cours du mois d'août 1991 d'un prétest réalisé à Kuujuaq auprès d'une vingtaine de répondants représentatifs de l'ensemble de la population soumise à l'enquête : des hommes, des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des unilingues inuktitut, des assistés sociaux, des travailleurs, des chômeurs, des gens ayant suivi des cours de formation professionnelle, des étudiants, des faiblement scolarisés et, finalement, des personnes dont la principale activité avait trait à la chasse et à la pêche.

Le prétest a donné lieu à des corrections qui ont permis d'améliorer la traduction en inuktitut de termes spécialisés ou complexes et la compréhension de certaines questions. De plus, un lexique de mots ou termes difficiles à comprendre ou à traduire a été élaboré afin de faciliter la tâche des interprètes dans chacune des localités. Sur le terrain cependant, les enquêteurs ont dû modifier parfois certaines expressions incomprises de plusieurs. Ainsi, les termes *social benefits* ont été remplacés par *welfare*; *sculpture* par *carving*, etc. Ces légères transformations n'ont en aucune façon altéré le sens des questions et ne peuvent par conséquent invalider l'information recueillie.

Nous n'avons pas eu à constituer un échantillon scientifique puisque l'un des objectifs premiers était d'identifier la main-d'œuvre disponible. Il fallait tenter de rejoindre le plus de personnes possible. Aucun échantillon n'avait été établi non plus lors de l'enquête de 1986 et à peine 60,0% (LEMIRE, 1987, p. 20) de la population avaient alors répondu au questionnaire. Sans nécessairement invalider l'ensemble des résultats de cette étude, un aussi faible pourcentage nous oblige à considérer les données obtenues avec beaucoup de réserve car elles offrent un portrait des répondants qui ne peut être généralisé à l'ensemble de la population du Nunavik. Pour cette raison, nous ne multiplierons pas les rapprochements entre les deux études.

Le questionnaire utilisé s'adressait à toutes les personnes dites *bénéficiaires* de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et âgées de 15 à 64 ans, y

compris les Allochtones mariés à des Inuit. Pour déterminer de manière exacte le nombre de personnes à contacter, nous avons eu recours aux listes fournies par le Conseil Kativik de la santé et des services sociaux (CRSSS) et à celles, mises à jour en mai 1991, de la Commission scolaire Kativik (CSK). D'autre part, nous avons obtenu la liste, mise à jour le 26 août 1991, des bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. De ces listes, nous avons retranché toutes les personnes dont la date de naissance était antérieure au 1^{er} octobre 1926 ou postérieure au 1^{er} octobre 1976.

Avant l'arrivée des enquêteurs, l'Administration régionale Kativik avait distribué des affiches faisant la promotion de l'étude ainsi que des copies d'une lettre explicative sollicitant la collaboration des autorités municipales. La population locale avait ainsi pu prendre connaissance à l'avance, dans les principaux endroits publics, des objectifs de l'étude. En outre, lors du déroulement de l'enquête, lorsque cela était possible, des annonces étaient diffusées régulièrement à la radio communautaire, rappelant l'importance de répondre au questionnaire.

Les interprètes recevaient une formation d'une journée avant de se rendre sur le terrain avec les enquêteurs. Ces derniers avaient pour objectif de visiter chacune des maisonnées afin d'interroger les répondants avec l'aide des interprètes. Les questionnaires étaient remplis par l'enquêteur et exigeaient une durée approximative de vingt minutes. Dans certains cas, la même maisonnée pouvait être visitée sept ou huit fois afin de rencontrer l'ensemble des personnes inscrites sur les listes.

Au total, six équipes d'enquêteurs et d'interprètes embauchés localement ont fait la tournée des quatorze communautés qui composent la région Kativik au cours des mois de septembre et d'octobre 1991. Quelques familles de Sanikiluaq dans les Territoires-du-Nord-Ouest ainsi que la totalité des familles inuit de Chisasibi à la Baie-James ont aussi été objets d'enquête puisqu'elles étaient bénéficiaires de la Convention, de même que les employés inuit des organismes nordiques installés à Montréal et dans la région immédiate (Air Inuit, la Commission scolaire Kativik, la Société Makivik, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, le Centre d'amitié autochtone, l'Institut culturel Avataq) ont tous été visités tout comme les personnes dans les hôpitaux de Montréal et les étudiants inuit inscrits aux études secondaires à Saint-Hyacinthe.

Au moment où l'enquête s'est déroulée, plusieurs personnes étaient parties ou se préparaient à partir à la chasse à l'oie. Néanmoins, nous avons pu rejoindre 86,1 % de l'ensemble des résidents du Nunavik âgés de 15 à 64 ans. La proportion augmente à 92,4 % dans les localités avoisinant l'éventuel complexe Grande Baleine (Chisasibi, Sanikiluaq, Kuujjuarapik, Umiujaq, Inukjuak). Sur la côte de l'Ungava, 79,2 % de la population a été rejointe contre 90,9 % en Hudsonie (tableau 1).

Globalement, 3 167 personnes ont été contactées, dont 1 180 (37,3 %) sur la côte de l'Ungava, 1 966 (62,1 %) en Hudsonie et 21 (0,7 %) à Montréal et aux environs. On enregistre donc une légère sous-représentation des répondants en

TABLEAU 1

*Population visée par l'enquête et population atteinte
Répartition territoriale, Nunavik
1991*

Côtes et localités	Population visée N	Population atteinte	
		N	%
Côte de l'Ungava	1 490	1 180	79,2
Kangisqsalujuaq	258	246	95,3
Kuujuuaq	587	411	70,0
Tasiujaq	78	56	71,8
Aupaluk	69	57	82,6
Kangirsuk	180	173	96,1
Quaqtaq	111	102	91,9
Kangisujuaq	207	135	65,2
Côte de l'Hudson	2 163	1 966	90,9
Salluit	374	286	76,5
Ivujivik	140	122	87,1
Akulivik	169	156	92,3
Povungnituk	468	468	100,0
Inukjuak	502	496	98,8
Umiujaq	147	128	87,1
Kuujuarapik	271	236	87,1
Sanikiluaq	51	50	98,0
Chisasibi	41	24	58,5
TOTAL : Nunavik*	3 653	3 146	86,1
Grande Baleine**	1 011	934	92,4

* Comprend 21 personnes de Montréal et des environs qui ont été rejointes, augmentant ainsi le total à 3 167 personnes.

** Sous-ensemble comprenant cinq localités voisinant Grande-Baleine.

Ungava et l'inverse en Hudson par rapport à la population réelle relevée en janvier 1989 (40,8 % en Ungava et 59,2 % en Hudson). Plus de femmes (1 632 pour 51,5 %) que d'hommes (1 535 pour 48,5 %) ont répondu aux questions des enquêteurs même si la population compte un peu plus d'hommes (50,8 %) que de femmes (49,2 %). Finalement, on note une surreprésentation des répondants âgés de 25 à 44 ans et de 55 ans et plus, et l'inverse pour les cohortes de 15 à 24 ans et de 45 à 54 ans.

Ces légères distorsions peuvent être occasionnées par le fait que nous n'avons pu procéder, comme nous l'avons mentionné, par échantillonnage scientifique, représentatif de l'ensemble de la population du Nunavik. Toutefois, ces différences entre la population rejointe et la population dans son ensemble sont tellement minces qu'elles ne peuvent introduire de biais importants.

Sur 3 167 personnes contactées, 426 (13,5 %) ont refusé de répondre au questionnaire. Cette proportion est relativement semblable sur les deux côtes (13,2 % en Hudson et 14,0 % en Ungava) et dans les localités avoisinant le futur complexe Grande Baleine (13,0 %). La proportion des refus entre les diverses localités oscille de 3,5 % à Aupaluk à 33,3 % à Chisasibi. Toutefois, dans cette dernière municipalité, on ne comptait que 24 personnes à interroger.

Plus d'hommes (57,5 %) que de femmes (42,5 %) ont préféré ne pas répondre au questionnaire. La distribution des refus selon l'âge est assez égale (entre 20,6 % et 22,7 %) à l'exception toutefois de la tranche de 45 à 54 ans qui recueille 12,8 % seulement de l'ensemble des refus. Un fait retient l'attention : près du quart (22,4 %) des refus se retrouvent parmi les personnes âgées de 55 à 64 ans alors que celles-ci ne représentent que 7,7 % de l'ensemble de la population soumise à l'enquête. Cette forte proportion est sans doute attribuable au fait que plusieurs, en raison de leur âge et des charges familiales, sont moins mobiles et ne désirent pas quitter leur communauté.

Parmi les gens ayant refusé, 38,5 % n'ont mentionné aucune raison ; d'autres ont dit avoir déjà un bon travail (16,3 %), être incapables de travailler (8,8 %) ou trop âgés (7,0 %), ne pas être intéressés par les grands projets de développement (7,7 %), ne pas croire au questionnaire ou nourrir des craintes à son endroit (5,2 %), être retenus à la maison en raison des charges familiales (4,3 %). Vingt fois plus de femmes (9,2 %) que d'hommes (0,4 %) ont évoqué cette dernière raison.

Les motifs des refus ne diffèrent guère d'une côte à l'autre, mais les répondants de l'Ungava (11,0 % du total des refus) et de l'Hudson (7,1 %) mentionnent en plus grand nombre que ceux des localités à proximité de l'éventuel complexe Grande Baleine (5,0 %) ne pas désirer travailler sur les grands chantiers ou être réfractaires aux mégaprojets. En somme, plus les gens vivent aux abords de Grande Baleine, moins les grands projets paraissent un motif valable pour refuser de répondre au questionnaire.

Les gens qui n'ont pu être contactés par les enquêteurs étaient pour la plupart absents de leur village, soit qu'ils s'adonnaient à des activités de chasse et de pêche, soit qu'ils étaient démenagés à l'extérieur de la province, dans les Territoires-du-Nord-Ouest notamment. Quelques-uns se retrouvaient dans des établissements pénitenciers à Val-d'Or ou à Montréal, d'autres, dans les hôpitaux du Nord et de Montréal et étaient trop souffrants pour nous rencontrer.

Le territoire et sa population

Le territoire de la région du Nunavik s'étend sur une superficie de 563 515 km², ce qui représente un peu plus du tiers de la surface totale de la province de Québec. Pourtant cette région ne compte que quatorze villages égrenés le long des littoraux de la baie d'Ungava, du détroit d'Hudson et de la baie d'Hudson. Pour donner un aperçu

de l'immensité de la région, mentionnons que la localité la plus méridionale, Kuujjuarapik, est située à 1 300 km au nord de la ville de Québec et que plus de 2 100 km séparent cette dernière d'Ivujivik, l'agglomération la plus septentrionale de la province¹. La population des quatorze villages varie de 120 (Aupaluk) à 1 033 habitants (Kuujuaq). Les quelques Allochtones (9,0%) de la région sont concentrés pour la grande majorité à Kuujuaq et Kuujjuarapik (les deux principaux centres administratifs) et à Povungnituk.

Parmi les villages avoisinant le futur complexe hydroélectrique de Grande Baleine, sur la côte de l'Hudson, on trouve Kuujjuarapik dont la population est composée d'Inuit (418) et d'Amérindiens d'origine crie, Umiujaq (252 habitants), nouveau village inuit fondé en 1986 en vertu des accords de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et, enfin, Inukjuak où on dénombre, en 1989, 890 Inuit. Sont aussi considérés parmi les villages voisinant le complexe, ceux de Chisasibi, où vivent quelques familles inuit, et de Sanikiluaq, localité des Territoires-du-Nord-Ouest qui compte quelques familles inuit bénéficiaires de la Convention. Au total, on estime qu'environ 1 012 Inuit de 15 à 64 ans vivent dans les villages situés à proximité du futur complexe de Grande Baleine, ce qui représente plus du quart (27,7%) de l'ensemble de la population active des villages du Nunavik en incluant Chisasibi et Sanikiluaq.

Environ 6 400 Inuit habitent l'ensemble du Nunavik en 1989 (CRSSS Kativik, 1989), les jeunes de moins de 20 ans comptant pour plus de la moitié (53,5%) de cette population. Le Nunavik est donc très jeune; il en contient, selon les données du recensement de 1991, proportionnellement deux fois plus (53,5%) que la province de Québec dans son ensemble (26,5%).

La population active (15 à 64 ans) s'élève à 3 560 personnes, soit 56,2% de la population totale. Au Québec, ce pourcentage atteignait 68,8% en 1991. On peut en déduire qu'en raison de la très grande jeunesse de sa population, le fardeau économique qui incombe aux personnes en âge de travailler dans la région est beaucoup plus lourd que celui des Québécois en général.

Théoriquement, la tâche de subvenir aux besoins des personnes à charge (moins de 15 ans et 65 ans et plus) revient à celles de 15 à 64 ans. En 1989, on calculait un taux de dépendance² nettement plus élevé dans le Nunavik (78,1) qu'au Québec

1. Quelques-uns de ces extraits se trouvent intégralement dans d'autres publications, notamment *La structure des soins de santé et des services sociaux dans la région 10A*, mémoire présenté à la Commission Rochon, Conseil Kativik de la santé et des services sociaux (CRSSS), juillet 1986; *Nunavik. Une terre où vivre*, CRSSS; ainsi que le *Répertoire des établissements en territoires désignés*, Conférence des CRSSS du Québec, 1988. Bien que l'auteur de ces publications ne soit pas mentionné, les quelques lignes qui y ont été puisées furent écrites de la main d'un des rédacteurs du présent article.

2. Nous avons calculé le taux de dépendance en additionnant le nombre de jeunes de moins de 15 ans et le nombre de personnes de 65 ans et plus, en divisant la somme obtenue par le total des personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) et en multipliant le quotient par 100.

(45,3) en 1991. C'est donc dire que pour 100 personnes en âge de travailler dans la population inuit, on en compte 78,1 à charge comparativement à 45,3 dans l'ensemble de la province.

La forte proportion de jeunes de moins de 15 ans indique qu'il y aura vraisemblablement dans l'avenir immédiat un gonflement important de la main-d'œuvre en âge de travailler et que de fortes pressions se feront sentir sur le marché du travail nordique afin d'intégrer ce contingent de jeunes travailleurs. La région se voit donc confrontée à des défis de taille si elle veut maintenir les taux de chômage et de sous-emploi à des niveaux acceptables.

La scolarité et la formation professionnelle

a. Les personnes faiblement scolarisées

Les données de l'enquête de 1991 montrent que près de la moitié (48,0%) des répondants cumulent moins de 9 ans de scolarité, soit une diminution d'environ 10,0% en cinq ans du pourcentage de personnes faiblement scolarisées puisqu'en 1986, cette proportion s'établissait à 58,5% (LEMIRE, 1987, p. 7) alors qu'elle atteignait 26,0% dans l'ensemble de la province (Statistique Canada, 1992). Même si cette baisse est encourageante, il n'en demeure pas moins que le Nunavik, en 1991, obtient toujours une proportion de personnes peu scolarisées supérieure du double à celle relevée au Québec (24,0%). De plus, les Inuit du Québec arctique enregistrent à ce chapitre un retard d'environ 10 ans sur les autres Autochtones canadiens (41,0% en 1981). (MAINC, 1984, p. E-2.) Cette situation peut s'expliquer par le fait que les premières écoles sont apparues au Nord il y a à peine 40 ans tandis que les autres Autochtones du pays ont pu profiter plus tôt, en raison de leur situation géographique favorable, de services éducatifs au primaire et au secondaire.

Dans les sociétés modernes, où les emplois sont de plus en plus spécialisés, le pourcentage de personnes possédant moins de 9 ans de scolarité demeure un indicateur fiable pour mesurer la capacité réelle des populations à entrer sur le marché du travail. En effet, les populations faiblement scolarisées sont les plus vulnérables aux variations de l'économie, au chômage et au sous-emploi en raison de leur manque d'instruction et de qualification professionnelle : le taux de chômage est généralement inversement proportionnel à la scolarité ou, autrement dit, plus une population est instruite, moins le taux de chômage est élevé.

Au total, en 1991, 1 306 (48,0%) répondants n'avaient pas atteint la 9^e année, près de 26,0% d'entre eux (334) n'étaient jamais allés à l'école, 45,0% avaient fréquenté seulement l'école primaire (1 à 7 ans de scolarité) et 29,4% avaient terminé la première année du secondaire. Les personnes peu scolarisées proviennent surtout du groupe d'âge de 35 ans et plus, dont en effet près des trois quarts (72,0%) ont une scolarité inférieure au secondaire et plus de la moitié (52,5%) n'ont jamais fréquenté

l'école. Chez les 25-34 ans, la proportion de gens faiblement instruits dépasse à peine 25,0% alors qu'elle tombe à 8,3% chez les jeunes de 15 à 24 ans. Ces derniers sont donc nettement plus scolarisés, avec une proportion de près de 91,0% qui ont fréquenté l'école secondaire.

b. *La fréquentation scolaire au secondaire et les diplômes obtenus*

À peine 7,0% de ceux qui ont entamé des études secondaires ont obtenu leur diplôme. Le ministère de l'Éducation du Québec estime le taux d'abandon au secondaire, selon les données les plus récentes, à 70,0% chez les Inuit et les Cris du Nord du Québec comparativement à 36,0% chez les jeunes de la province (BEAUCHESENE, 1991). Même si ce phénomène n'est pas observé seulement chez les populations inuit ou autochtones en général, son ampleur fait réfléchir, surtout lorsqu'on considère l'importance du poids démographique des jeunes au Nunavik. La situation est d'autant plus critique que cette société a un important besoin de diplômés capables de remplacer la main-d'œuvre allochtone.

Néanmoins, ce sont principalement les plus jeunes qui, au Nunavik, réussissent à obtenir un diplôme d'études secondaires. Ce constat n'est guère surprenant lorsqu'on sait que les jeunes (moins de 35 ans) ont été nettement favorisés par rapport à leurs aînés en matière de scolarisation. Pour ces derniers, il fallait bien souvent, afin de poursuivre des études secondaires, quitter leur village et parfois la région pour de longues périodes tandis que, depuis la signature en 1975 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les nouvelles générations ont pu avoir accès plus facilement à un réseau régional d'écoles et à des services scolaires beaucoup mieux organisés.

Dans un contexte de faible scolarisation, la formation professionnelle semble devenir alors un moyen efficace d'augmenter les aptitudes, la qualification et les compétences. Les données de l'enquête de 1991 indiquent que 7,4% des répondants ont obtenu un diplôme de *formation professionnelle* tandis qu'au Québec cette proportion dépasse à peine 4,0%. Ce sont en général les personnes de plus de 25 ans qui ont profité des services de la formation professionnelle et les femmes demeurent sous-représentées à cet égard. Nous ne pouvons toutefois rendre compte des motifs de cette variation entre les sexes. À titre d'hypothèse cependant, on peut penser que les lourdes responsabilités familiales des femmes expliqueraient en partie leur participation moindre à ces cours.

Le Répertoire des Ressources humaines (LEMIRE, 1987) montrait que la proportion de personnes ayant déjà suivi des cours de formation s'élevait à mesure que le degré de scolarité augmentait. En d'autres mots, les personnes peu scolarisées avaient deux fois moins tendance à s'inscrire à des cours de formation professionnelle. Or, ceux qui n'avaient jamais suivi ce type de cours étaient deux fois plus nombreux à

vivre de prestations d'aide sociale³. Encore une fois, la relation entre la scolarité, la participation aux cours de formation professionnelle et la propension à vivre de paiements de transfert, notamment des prestations de l'aide sociale et de l'assurance-chômage, semblait très claire.

Parmi les répondants déclarant avoir un diplôme de formation professionnelle, on note une diversité de cheminements personnels et scolaires. Certains, qui ont poursuivi seulement des études primaires ou à peine complété la 9^e année, ont obtenu leur diplôme dans le cadre d'un emploi. D'autres ont suivi, échelonnés sur une longue période de temps, des cours dispensés par des universités. Enfin, certains ont obtenu leur formation en s'inscrivant à des cours offerts par le service de l'éducation des adultes. Une des caractéristiques communes de ces répondants est que pratiquement aucun ne possède de diplôme d'études secondaires.

L'économie, le travail salarié, le chômage et le sous-emploi

On ne peut décrire la situation de la main-d'œuvre et de l'emploi sans avoir au préalable considéré la situation particulière de l'économie nordique. Duhaime estimait qu'en 1983 le secteur des services fédéraux, provinciaux, régionaux et locaux générait à lui seul près de 70,0% de tous les emplois salariés du Nouveau-Québec alors que, dans l'ensemble du Canada, il ne canalisait pas 8,0% de la main-d'œuvre (DUHAIME, 1987, p. 55-56). Cette très forte dépendance du marché de l'emploi à l'égard des gouvernements illustre bien la fragilité de l'économie nordique ainsi que les profonds changements qui ont bouleversé en moins de quarante ans cette société hier encore fondée sur l'exploitation des ressources naturelles dans le cadre des activités traditionnelles. Que ce soit en termes d'emplois procurés par les administrations gouvernementales ou de paiements de transfert directs à la population, force est de constater qu'une part démesurée de l'économie dépend des agences gouvernementales.

Le passage d'une économie domestique fondée sur le troc des produits de la chasse, de la pêche et du piégeage contre des biens de consommation et de production, à une économie monétaire s'explique par l'installation des populations jusqu'alors semi-nomades dans des villages fixes. La généralisation du mode de vie sédentaire exige la mise en œuvre par les divers paliers de gouvernement de services à la population tels que l'habitation, les écoles, les dispensaires, les services municipaux, les aéroports, etc. En même temps s'accroît la dépendance de l'économie nordique envers les salaires et les paiements de transfert.

Au moment où la part des salaires dans les revenus était multipliée par quatre (de 16,0% à 65,0%) entre 1953 et 1983, on assistait au déclin sans précédent des revenus

3. Le pourcentage d'Inuit vivant de l'aide sociale atteignait 23,0% chez les personnes qui n'avaient jamais suivi de cours de formation professionnelle, alors qu'il ne dépassait pas 11,0% chez celles qui s'étaient déjà inscrites à de tels cours (LEMIRE, 1987, p. 42).

provenant des activités traditionnelles (chasse, pêche, traite des fourrures, sculpture, artisanat, etc.). Ainsi, en 30 ans, les revenus de ces activités ont chuté de 41,0% à 7,0% (DUHAIME, 1987, p. 115), ce qui montre bien la prédominance actuelle du travail salarié et l'importance des produits de consommation importés (tableau 2).

Une autre tendance retient l'attention. En trois décennies, on assiste, parallèlement à l'augmentation de la part des salaires, à une baisse importante des revenus provenant de paiements de transfert. Alors qu'en 1953, l'aide gouvernementale, sous forme de secours directs et d'allocations familiales, constituait la principale source de revenus (43,0%), en 1980 elle ne représentait plus que 22,0%. Il s'agit donc d'une diminution de près de 50,0% en trois décennies. Curieusement, cette tendance à la baisse se renverse entre 1980 et 1983 et on enregistre une hausse de 22,0% à 28,0%. Cette augmentation serait attribuable, selon toute logique, à l'importance grandissante de l'assurance-chômage due à la hausse du nombre d'emplois saisonniers et à temps partiel. Duhaime n'hésite d'ailleurs pas à qualifier le recours à ces emplois à temps partiel de véritable phénomène social (DUHAIME, 1987, p. 126-127). En fait, on note une augmentation de près de 400,0% des montants versés par habitant en assurance-chômage entre 1980 et 1990, cette croissance s'établissant à plus de 120,0% entre 1980 et 1983. Ces données indiquent de manière éloquentes la place prépondérante des emplois saisonniers ou à temps partiel.

Il est évident que la faible scolarisation de la population inuit se répercute sur la structure d'emploi et le profil de la main-d'œuvre. Par exemple, en 1983, plus de 40,0% des emplois salariés étaient occupés par une main-d'œuvre étrangère à la région et disposant des qualifications requises tandis que les Inuit occupaient surtout les emplois non qualifiés et moins bien rémunérés (DUHAIME, 1987, p. 64-67).

Aussi, dans la foulée de l'implantation des structures bureaucratiques créées par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la société inuit a dû en moins de 15 ans mettre sur pied une infrastructure de société moderne avec les moyens du bord. On a eu recours, pour combler les nombreux postes vacants, à une main-d'œuvre locale peu préparée, de sorte que présentement, les emplois de direction et de gestion ainsi que ceux qui offrent de meilleures conditions et de bons salaires sont occupés par du personnel qui souvent n'a pas la préparation scolaire ou la qualification généralement exigée par ces postes. Cette situation, bien qu'inévitable, ne peut être que transitoire.

Pour beaucoup de jeunes qui s'inquiètent de leur avenir, cela a des effets pernicieux, car plusieurs considèrent que la poursuite des études secondaires et supérieures n'est pas nécessaire pour obtenir un bon emploi. L'impression négative est telle que certains préfèrent abandonner leurs études, nourrissant de fausses convictions quant à la possibilité de décrocher un emploi sans avoir au préalable reçu la formation scolaire et acquis la qualification nécessaire (Anngutivik, 1990). Voyons donc de près ce que les données de l'enquête de 1991 révèlent au chapitre de l'activité économique, des secteurs d'emploi, du chômage et de l'aide sociale.

TABLEAU 2

*Sources des revenus monétaires des Inuit du Nunavik
1953, 1973, 1980 et 1983*

Année	Artisanat* %	Salaires %	Transferts %
1953	41,0	16,0	43,0
1973	29,0	41,0	30,0
1980	15,0	63,0	22,0
1983	7,0	65,0	28,0

* La catégorie « artisanat » comprend les revenus provenant de l'ensemble des activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, la trappe, la traite de fourrures, la sculpture et la confection d'objets d'artisanat.

SOURCE : Gérard DUHAIME, 1987, p. 115.

a. *Les principaux indices économiques : quelques définitions*

Pour calculer les taux d'activité, d'inactivité, de chômage et de sous-emploi qui sont généralement utilisés dans les analyses socio-économiques, nous avons eu recours à la question des enquêteurs sur la principale source de revenus en 1990. En effet, on demandait aux répondants d'indiquer parmi un ensemble d'activités celle qui leur avait permis principalement de vivre en 1990. Dans ses recensements quinquennaux, Statistique Canada procède de la même manière en demandant aux répondants de préciser leur activité principale au cours des 52 dernières semaines.

Seront donc considérés dans la *population active* les répondants qui ont eu comme principale activité la chasse, la pêche, le piégeage, la sculpture et l'artisanat; qui possédaient leur propre entreprise; qui occupaient un emploi à temps plein ou partiel et ceux qui vivaient des prestations d'assurance-chômage. En effet, les chômeurs sont considérés comme actifs par Statistique Canada si la période de chômage n'excède pas une année. Il faut préciser le fait que le taux de chômage calculé pour l'année 1990 indique le nombre de chômeurs ayant vécu principalement de prestations de chômage au cours de l'année; il ne tient pas compte des personnes qui en ont reçu à un moment ou à un autre. Cet indicateur est donc passablement différent des taux de chômage saisonniers par exemple, où le calcul du taux se fait à un moment précis de l'année et sur une brève période. Il faut, pour être inclus dans le taux annuel ou « désaisonnalisé » de chômage, avoir vécu principalement de l'assurance-chômage en 1990.

La *population inactive* comprend les répondants qui déclaraient avoir vécu principalement de prestations d'aide sociale en 1990 ainsi que ceux qui n'occupaient pas d'emploi reconnu cette année-là. On compte dans cette catégorie les personnes retraitées de moins de 65 ans ainsi que celles qui déclaraient avoir été à la charge d'un

conjoint ou de la famille élargie tels que les femmes au foyer, les jeunes sans emploi et les étudiants.

Par ailleurs, le taux de *sous-emploi* mesure le nombre de personnes qui auraient été disponibles au travail mais qui n'avaient pas d'emploi en 1990. Ce taux est une mesure intéressante en ce qu'il présente un tableau plus précis du désœuvrement en regard du bassin d'emplois disponibles. Contrairement au taux de chômage qui ne tient pas compte des assistés sociaux, le taux de sous-emploi les inclut. L'idée d'introduire cette mesure nous est venue à la suite d'études menées dans diverses réserves indiennes du Québec et chez les Inuit où on remarquait fréquemment des taux de chômage faibles ou comparables à ceux des régions mieux nanties de la province. Nous savions cependant qu'une forte proportion de la population se trouvait sans emploi. D'un autre côté, dans une économie largement axée sur l'autosubsistance, le taux de chômage ne parvenait pas à donner un portrait réaliste de l'emploi. Ironiquement, il y avait peu de chômeurs car il n'y avait que peu d'emplois disponibles pour les Autochtones. Par voie de conséquence, plusieurs retiraient des prestations d'aide sociale. Le taux de sous-emploi a donc permis de contourner cette difficulté en présentant une mesure beaucoup plus précise de la situation réelle de l'emploi. En somme, ce taux mesure la proportion de personnes qui désirent travailler mais qui, en raison de la conjoncture économique difficile, demeurent sans emploi⁴.

Soulignons finalement que les termes « chômeurs » et « assistés sociaux » renvoient uniquement aux prestataires de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale. Il est évident que ces appellations excluent une mince fraction de la population. En effet, il peut arriver que des personnes sans emploi ne retirent aucun revenu, qu'il s'agisse du programme de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale. Elles ne figureront donc pas dans les statistiques de chômage ou de sous-emploi. Il faut bien voir cependant que pour obtenir des bases comparatives intéressantes, il fallait tenir compte des mêmes critères que ceux utilisés par Statistique Canada lors de ses recensements quinquennaux⁵.

4. Ce taux se calcule comme suit: au numérateur, les prestataires d'aide sociale ainsi que les chômeurs, au dénominateur, la population active additionnée au nombre de prestataires d'aide sociale, le tout multiplié par 100.

5. Chez les Inuit, proportionnellement moins de personnes que dans le reste de la province sont susceptibles de ne pas répondre aux critères d'admissibilité au régime de l'aide sociale puisque la très grande majorité d'entre eux ne sont pas épargnants, faute d'institutions bancaires, et que la presque totalité des résidents du Nunavik ne sont pas des propriétaires immobiliers. En effet, les propriétaires de maisons évaluées à plus de 60 000\$ et les individus ayant plus de 1 500\$ d'économies (2 000\$ pour un couple) ne peuvent être admis au programme d'aide sociale. En somme, en raison de leur situation sociale et économique, une infime fraction des Inuit du Nunavik n'est pas, théoriquement du moins, admissible aux prestations de l'aide sociale.

b. *L'activité et l'inactivité économiques, le chômage et le sous-emploi*

En 1990, dans l'ensemble des villages du Nunavik, 1 769 répondants déclarent avoir été actifs, soit un pourcentage d'environ 63,0%, tandis que l'on dénombre 1 047 personnes qui se disent inactives, donc un taux d'inactivité de plus de 37,0%. On remarque que les personnes inactives sont principalement concentrées en Hudsonie. En effet, le taux s'y établit à 42,5% alors qu'il ne dépasse pas 28,0% en Ungava. L'écart important entre les deux côtes est en partie attribuable au fait que Kuujjuaq, la capitale régionale et la localité la plus peuplée du Nunavik, obtient le taux d'inactivité le plus faible de la région (20,0%). On constate par ailleurs que les communautés de la baie d'Hudson maintiennent constamment des taux d'inactivité supérieurs aux localités de la baie d'Ungava (à l'exception toutefois de Kangsiqsualujjuaq avec 43,7%).

Parmi les répondants qui déclarent être actifs en 1990, 86,0% occupent un emploi; 5,0% vivent des fruits des activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, le piégeage, la sculpture et l'artisanat; 1,5% retirent des profits d'une entreprise privée et 7,6% reçoivent des prestations d'assurance-chômage. Le taux de chômage annuel a connu une légère augmentation entre 1985 et 1990 (de 7,0% à 7,6%). (Tableau 3.)

En 1990, c'est en Hudsonie que l'on enregistre les plus forts taux de chômage (9,1%) et en particulier dans les villages d'Umiujaq (13,6%), de Kuujjuarapik (11,0%), d'Inukjuak (9,7%) et de Povungnituk (9,2%). Or, pour retirer des prestations, on doit avoir accumulé suffisamment de semaines pour être admissible au programme. Il semble donc que les résidents de ces localités aient pu travailler suffisamment longtemps pour devenir prestataires de chômage.

À l'opposé, la situation sur la côte de l'Ungava est particulièrement surprenante, le taux de chômage en 1990 s'y maintenant à des seuils très bas (5,6%) à l'exception de Quaqtaq où il grimpe à 11,6%. Est-ce à dire que la durée de travail y est généralement moins longue, donnant ainsi moins souvent accès aux prestations, ou encore que la proportion de la population qui travaillait de façon régulière cette année-là y ait été plus importante qu'ailleurs? Peut-on aussi envisager la possibilité que plusieurs n'aient pas été mis au courant des modalités du programme d'assurance-chômage et que, par conséquent, ils n'aient pas présenté pas de demande, faussant ainsi la statistique de l'emploi et du chômage dans certaines localités du Nunavik?

En 1990, dans l'ensemble de la région du Nunavik, le taux de sous-emploi atteignait près de 26,0%, soit une hausse très faible d'à peine plus d'un point (de 24,6% à 25,9%) en cinq ans. Cela signifie qu'environ une personne disponible au travail sur quatre ne détient pas d'emploi. Quoique ce chiffre puisse paraître élevé, il n'en demeure pas moins que deux réserves attikameks situées dans la région du Haut-Saint-Maurice cumulaient à la fin des années 1980 un taux de sous-emploi de 64,1%

TABLEAU 3

*Activité, inactivité, chômage, aide sociale et sous-emploi
Nunavik 1985 et 1990*

Catégories	1985		1990	
	N	%	N	%
Population active	1 494	79,7	1 769	62,8
Chômage	105	7,0	134	7,6
Aide sociale	348	18,6	438	15,5
Sous-emploi	453	24,6	572	25,9
Population inactives	381	20,3	1 047	37,2
TOTAL	1 875	100,0	2 816	100,0

SOURCE : Louise LEMIRE, 1987, p. 52-57.

(LAMOÏHE, 1991, p. 42). Comparativement à ces réserves indiennes, le Nunavik semble donc se tirer mieux d'affaire.

c. Le profil des chômeurs

Au moment de l'enquête, 188 personnes ont déclaré recevoir des prestations d'assurance-chômage au Nunavik. Les femmes (51,1 %) sont à cet égard très légèrement surreprésentées par rapport aux hommes (48,9 %).

La moitié des chômeurs se trouvent dans la cohorte des personnes âgées de 25 à 34 ans. Leur proportion diminue constamment à mesure que l'âge augmente. Le peu de chômeurs chez les jeunes de moins de 25 ans est en grande partie attribuable à ce que plusieurs d'entre eux sont toujours aux études et ne peuvent par conséquent se trouver dans les statistiques des chômeurs. Mais, on constate de plus la difficulté de la région à fournir de l'emploi aux jeunes générations. En contrepartie, plusieurs employeurs affirment rencontrer de nombreux obstacles lorsqu'il s'agit de trouver des candidats pour un emploi, en dépit des nombreuses annonces publiées dans les divers médias.

La scolarité semble changer peu de choses à la situation du chômage au Nunavik. En effet, on compte proportionnellement autant, sinon plus de chômeurs chez les répondants qui ont un degré de scolarité élevé. Si on excepte les personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires en raison de leur trop faible nombre, on constate que les diplômés des programmes de formation professionnelle et du cours secondaire chôment en plus grand nombre que leurs concitoyens moins instruits. Cela est probablement relié au fait qu'ils réussissent plus que les autres à accumuler suffisamment de semaines de travail pour être admissibles au programme. En contrepartie, il est possible que les personnes faiblement scolarisées soient mal informées des modalités de ce programme et, par conséquent, ne présentent pas de demande.

d. Le profil des assistés sociaux

Au moment de l'enquête, on comptait 477 assistés sociaux au Nunavik, dont 60,0% étaient des femmes. La forte représentation de celles-ci est peut-être attribuable au fait que plusieurs sont soutien de famille monoparentale et doivent demeurer à la maison en raison des charges familiales.

Plus de sept assistés sociaux sur dix (71,1%) sont âgés de moins de 35 ans. Nous faisons l'hypothèse dans la section précédente que le faible taux de chômage relevé chez les jeunes de 15 à 24 ans pouvait être en partie dû au fait que plusieurs d'entre eux sont toujours aux études. Cette affirmation n'est que partiellement vraie puisque l'on rencontre chez eux un nombre important d'assistés sociaux. Fort probablement, ces jeunes ne peuvent retirer de prestations de chômage faute d'avoir travaillé ou accumulé suffisamment de semaines pour être admis au programme de l'assurance-chômage.

Un fait encourageant: alors que nous avons, dans les pages précédentes, remarqué des taux de chômage supérieurs chez les plus instruits, lorsque l'on regarde la situation des assistés sociaux, la relation s'inverse: plus les gens ont un degré élevé de scolarité, moins ils se retrouvent parmi les assistés sociaux. Il n'y a probablement qu'une seule explication à cette situation: les personnes plus instruites auraient davantage l'occasion de décrocher un emploi suffisamment long pour se qualifier au régime de l'assurance-chômage. Cette raison nous paraît actuellement la seule pouvant expliquer l'apparente aberration, à savoir que les plus instruits sont en proportion plus nombreux à toucher des prestations de chômage et moins nombreux à recevoir de l'aide sociale.

e. Les employeurs

Les administrations publique et parapublique fournissent 68,3% de tous les emplois dans le Nunavik. Les entreprises privées ont augmenté leur part comme employeurs, passant en cinq ans de 2,0% à près de 10% du total des emplois. Pour leur part, les magasins Northern, dont les intérêts financiers sont étrangers à la population locale et qui ont été vendus récemment par la Compagnie de la Baie d'Hudson, recrutent plus de 36,0% des employés de l'entreprise privée, souvent sur une base temporaire.

Le secteur privé représente donc la deuxième plus importante source de travail après les fonctions publique et parapublique. Suivent les coopératives avec 8,5% du bassin d'emplois disponibles. La construction s'avère aussi un secteur non négligeable, avec 6,7% du total. Par ordre d'importance, les principaux employeurs au Nunavik sont les administrations locales (21,2% du total des emplois), la commission scolaire (18,7%), le réseau de la santé et des services sociaux (15,0%), les petites entreprises privées (9,8%) et les coopératives (8,5%).

À part quelques exceptions, les femmes et les hommes travaillent pour les mêmes employeurs. Les jeunes de 15 à 24 ans sont embauchés principalement par les administrations locales, l'entreprise privée, les coopératives, le réseau de la santé et des services sociaux de même que par les compagnies de construction. Les groupes plus âgés (25-64 ans) se concentrent principalement dans les administrations locales, la commission scolaire et dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Si l'on considère le niveau de scolarité atteint ou le diplôme obtenu par le répondant, l'ordre des employeurs reste généralement le même. En effet, les secteurs public et parapublic absorbent la très grande majorité des travailleurs, qu'ils soient scolarisés ou non. Il est cependant curieux de constater que les gens qui ont mentionné détenir un diplôme de formation professionnelle figurent en moins grand nombre (7,4 %) que les personnes qui ont complété un cours primaire (8,6 %) dans les emplois reliés à la construction. En somme, on ne remarque pas vraiment de lien entre le type d'employeur et le degré de scolarité atteint.

f. Les employés et les postes de travail

De façon générale, on ne note pas de différences significatives dans les postes de travail entre les localités de l'Hudson et celles de l'Ungava, si ce n'est que ces dernières recrutent proportionnellement plus de personnes dans les postes de direction et de gestion (11,3 % contre 7,6 %). Cette situation est sans doute attribuable au fait que Kuujuaq, en Ungava, est la capitale régionale et qu'on y trouve par conséquent plus d'emplois de cadre.

La très grande majorité des travailleurs au Nunavik œuvrent, par ordre d'importance, dans les emplois de chauffeur et d'aide-chauffeur (13,7 %), de concierge (11,3 %), de commis de bureau et de secrétaire (11,1 %), d'employé du secteur de la construction et de l'entretien des bâtiments (9,9 %) et, finalement, de gestionnaire et de directeur des organismes et établissements régionaux (9,1 %).

Les emplois occupés diffèrent parfois selon le sexe de la personne. Ainsi, alors que le quart des postes occupés par les hommes concernent les emplois de chauffeur de camion et d'aide-chauffeur, chez les femmes la proportion n'est que de 1,4 %. Quoique peu nombreux, les emplois reliés au domaine politique recrutent également plus d'hommes (3,3 % / 0,6 %). Il en va de même des postes de direction et de gestion (10,9 % / 7,2 %) et des emplois reliés à la construction (19,1 % / 0,6 %). En revanche, les postes d'enseignant (15,7 % / 2,8 %), de concierge (20,3 % / 2,1 %), de commis de bureau et de secrétaire (15,2 % / 7,8 %) occupent proportionnellement plus de femmes.

Les postes varient quelque peu aussi selon l'âge des individus. Ainsi, on rencontre plus de jeunes travaillant comme caissier. Il s'agit dans bien des cas d'étudiants travaillant à temps partiel. On rencontre aussi un nombre élevé de commis de bureau et de secrétaires. Les emplois de gestion et de direction semblent réservés à

la cohorte des personnes âgées de 25 à 44 ans qui recrute aussi de nombreux enseignants et des chauffeurs de camion. Les personnes de 45 à 64 ans se concentrent principalement dans les emplois de concierge, de chauffeur, d'enseignant et dans le secteur de la construction.

On remarque aussi des différences dans l'occupation des gens selon leur degré de scolarité. Les plus instruits (13 ans et plus de scolarité) ont tendance à se concentrer dans les postes de gestion, de direction et d'enseignement et occupent une part importante des emplois reliés à la politique. Ils sont aussi commis de bureau ou secrétaires. Chez les moins instruits, la différence entre les emplois devient moins évidente, car les emplois diffèrent peu. Les diplômés d'un programme de formation professionnelle ont un cheminement diversifié : on les rencontre tant dans les postes de gestion, de direction et d'enseignement que dans ceux de chauffeur, commis de bureau, secrétaire ou chez les compagnies de construction.

L'itinéraire des diplômés des cours de formation professionnelle laisse songeur tant il semble peu affecté par la qualification acquise. Atteint-on vraiment la cible en offrant à la population du Nunavik autant de programmes ? Est-ce possible que plusieurs suivent ces programmes dans le but non pas d'améliorer leurs chances de décrocher un emploi, mais de percevoir des allocations pour la durée du cours ? Ces questions mériteraient des éclaircissements dans l'avenir.

Les personnes qui ont complété un cours primaire ont une démarche semblable à celle des diplômés du cours de formation professionnelle. Finalement, les personnes n'ayant aucun diplôme se concentrent principalement dans les emplois de concierge et de chauffeur ainsi que dans ceux du secteur de la construction.

Plus de la moitié (52,1 %) des répondants travaillant au moment de l'enquête avaient obtenu leur emploi un an auparavant, c'est-à-dire en 1990. Il semble donc y avoir une mobilité considérable chez une fraction importante de la population et, à cet égard, la situation des hommes s'apparente à celle des femmes. On remarque de plus peu de différences entre les deux côtes. Par contre on enregistre des variations selon l'âge des répondants. Chez les plus jeunes (15-24 ans), la très grande majorité (79,5 %) occupent leur emploi depuis 1990 seulement. Cela s'explique, car, pour certains, c'est leur premier emploi. Chez les autres, plus les gens vieillissent, plus on remarque une certaine stabilité au travail, la proportion des personnes occupant le même emploi depuis plusieurs années ayant tendance à augmenter.

On compte proportionnellement autant de travailleurs occupant des postes permanents à temps plein en Ungava qu'en Hudsonie. Les emplois permanents à temps partiel sont par contre deux fois plus nombreux sur la côte d'Hudson. Dans les deux cas, les hommes occupent des postes permanents en plus grand nombre que les femmes. L'un des facteurs explicatifs de cette situation peut tenir au fait que ces dernières, en raison des tâches familiales, préfèrent des emplois moins stables qui les retiennent peu de temps à l'extérieur du foyer. Les jeunes semblent éprouver encore une fois plus de difficultés que les autres à obtenir des postes permanents à temps

plein. En effet, ils occupent plus souvent des emplois temporaires ou permanents, mais à temps partiel. Il s'agit d'un aspect seulement du problème qu'éprouve la région à retenir chez-elle les jeunes travailleurs.

g. Les activités de chasse, de pêche, de sculpture et d'artisanat

Dans l'ensemble du Nunavik, 277 répondants (10,2%) ont déclaré pratiquer la chasse et la pêche régulièrement. On en compte proportionnellement plus en Ungava (12,8%) qu'en Hudson (8,7%). Dans les localités avoisinant Grande Baleine, la proportion atteint 8,0% (65 personnes).

Parmi les répondants chassant et pêchant régulièrement, 68,7% sont des hommes. Les jeunes ont beaucoup moins tendance que leurs aînés à pratiquer ces activités traditionnelles de façon intensive. Les jeunes auraient de toute évidence renoncé, partiellement du moins, à suivre la trace des aînés. Sans doute préfère-t-on des emplois salariés, comportant de bonnes conditions, moins d'aléas et de meilleurs revenus.

On compte environ 200 personnes pratiquant la sculpture et l'artisanat de façon régulière au Nunavik. Cependant, ces activités semblent proportionnellement plus populaires en Ungava (9,8%) qu'en Hudsonie (6,1%). Les femmes s'adonnent plus (59,7%) à ces activités que les hommes (40,3%). Elles sculptent rarement, contrairement aux hommes, mais font beaucoup de travaux d'artisanat. On remarque à l'égard de la sculpture et de l'artisanat le même phénomène que pour les activités halieutiques et cynégétiques, à savoir que plus les répondants avancent en âge, plus ils ont tendance à pratiquer ces activités.

Le projet hydroélectrique de Grande Baleine

Moins du quart (22,5%) de la population du Nunavik a manifesté de l'intérêt envers le projet Grande Baleine: 618 personnes seraient prêtes à occuper un emploi sur ce chantier. Par ailleurs, en ne considérant que la région immédiate, c'est-à-dire les villages avoisinant Grande Baleine, tels que Inukjuak, Umiujaq, Kuujuarapik, Sanikiluaq et Chisasibi, la proportion des intéressés grimpe à 30,5%, les répondants de ces quelques localités représentant près de 40,0% de toutes les personnes intéressées dans l'ensemble du Nunavik. La proximité géographique du chantier a donc une incidence certaine sur l'intention des Inuit à y travailler. De façon générale, plus le répondant est éloigné de Grande Baleine, moins grand est son intérêt.

Les hommes forment la grande majorité des personnes intéressées: 73,3% de l'ensemble. L'âge du répondant est aussi une variable importante: 70,0% des personnes disposées à y travailler ont moins de 35 ans. Lorsqu'un répondant s'inscrit dans une relation conjugale ou familiale, il se sent moins motivé par un travail sur un grand chantier: les personnes mariées (19,8%) sont moins intéressées que les personnes séparées (21,7%), vivant en union de fait (22,6%), célibataires (24,3%) ou

divorcées (56,0%). Le mariage, dans l'ensemble du Nunavik, incite donc à ne pas trop s'éloigner du domicile.

Le degré de scolarité a une faible incidence sur l'intérêt à travailler à Grande Baleine. Par contre, le diplôme obtenu semble constituer un facteur important dans le sens où les Inuit ayant réussi un cours de formation professionnelle sont ceux qui manifestent la plus grande motivation à entrer sur le chantier Grande Baleine. De 33,5% qu'elle est dans le Nunavik, la proportion de ceux-ci grimpe à 50,0% dans la région immédiate de l'éventuel projet.

Deux motifs économiques importants fondent l'intérêt des répondants à travailler sur un grand chantier de construction: la possibilité d'avoir un emploi (26,9% des personnes disponibles au travail pour le Nunavik et 35,2% dans la région de Grande Baleine) et l'amélioration des conditions reliées à l'emploi, comme de meilleurs salaires ou encore une certaine sécurité au travail (20,2% de ceux qui ont déjà un emploi au Nunavik et 32,9% dans la région immédiate).

Les compensations gouvernementales, telles que l'aide sociale et l'assurance-chômage, ont des incidences différentes sur les motivations. Les assistés sociaux ne sont pas vraiment plus intéressés que la moyenne des gens aux grands chantiers de construction. Chez les prestataires d'assurance-chômage cependant, l'intérêt est manifestement plus élevé (30,9% au Nunavik et 42,1% pour la région de Grande Baleine).

En nombres absolus, ceux qui espèrent devenir chauffeur de camion forment le contingent le plus important (près de 20,5%). Nous observons aussi un attrait pour les emplois en menuiserie (près de 14,0%). En troisième lieu vient le poste d'opérateur de machinerie lourde. La majorité (70,1%) voudrait occuper un emploi permanent. Par ailleurs, dans un pourcentage équivalent (70,0%), on accepterait de quitter sa localité de résidence pour gagner sa vie dans la mesure où les contacts avec la famille et la communauté seraient maintenus.

En somme, les répondants intéressés et ceux qui ne le sont pas constituent deux groupes statistiques distincts. Voici le portrait du candidat intéressé selon les éléments descriptifs observés.

Le candidat moyen intéressé à travailler à Grande Baleine:

- habite la région de Grande Baleine (surtout Inukjuak et Kuujjuarapik);
- homme;
- jeune (15 à 34 ans);
- célibataire;
- attestation de cours primaire;
- études secondaires non terminées;
- ne travaille pas actuellement et est disponible pour travailler;

- expérience de chauffeur de camion et dans la construction;
- désire travailler comme chauffeur ou dans la construction;
- veut un emploi permanent;
- mobilité géographique moyennant certaines conditions (liens avec la famille et la communauté).

L'intérêt à travailler aux éventuels chantiers de construction est, nous l'avons mentionné, plus manifeste en Hudsonie. Or, nous avons aussi observé que les conditions économiques qui existent sur cette côte sont moins reluisantes qu'en Ungava. Ces projets seraient alors vus par un segment important de la population comme des débouchés intéressants, surtout pour les jeunes générations.

Bon nombre de répondants intéressés à travailler au projet Grande Baleine sont aussi ceux qui ont acquis dans le passé un diplôme de formation professionnelle. Ces personnes voient donc dans le développement de ce chantier des possibilités de mettre à profit leurs connaissances. Si Grande Baleine voyait le jour, il serait approprié de promouvoir la poursuite de tels cours afin d'augmenter les chances des jeunes de décrocher un emploi permanent.

*

* *

En résumé, la situation sociale et économique de la région est demeurée comparable à celle de 1986. En outre, à l'exemple d'il y a cinq ans, la région de l'Hudson obtient toujours des taux de sous-emploi supérieurs à l'Ungava et il semble que certains villages aient vu leur situation économique se détériorer quelque peu. Ce sont le plus souvent les personnes de moins de 35 ans qui ont des difficultés à se trouver un emploi et elles demeurent surreprésentées parmi les personnes vivant de l'aide sociale.

Les données montrent ainsi l'importance de créer dans un avenir rapproché de nouvelles possibilités d'emploi, en particulier sur la côte de l'Hudson. Pour accroître les chances de trouver un travail, il faudra nécessairement augmenter le réservoir de diplômés des études secondaires et supérieures et promouvoir la création d'emplois entre autres par de nouvelles entreprises privées et le développement de projets régionaux.

Il est cependant encourageant de noter que, depuis cinq ans, la part des entreprises privées dans l'économie nordique est passée de 2,0% à 10,0% de tous les emplois. Pour soutenir ce développement du secteur privé et créer par conséquent de nouveaux emplois, il faudra continuer d'offrir aux entrepreneurs tout le support technique et matériel dont ils peuvent avoir besoin.

Les récents projets de développement hydroélectrique pourraient, à cet égard, constituer des exemples capables de stimuler un nouveau type d'économie régionale et de compenser le secteur des services à la limite de ses capacités comme employeur. Les jeunes générations pourraient alors trouver des débouchés que le secteur tertiaire ne peut virtuellement plus offrir.

Nous savons tous cependant que les travaux de construction du projet Grande Baleine sont non seulement retardés mais remis en question par différents groupes de pression. Qu'advierait-il si ce projet devait voir le jour dans cinq ans seulement? Est-ce que le tableau que nous venons de peindre s'en trouverait fondamentalement modifié? Sans présumer de l'avenir, il y aurait lieu de croire que l'intérêt des gens à travailler sur ce chantier serait, sinon grandi, du moins tout aussi important. En effet, la croissance régionale du nombre de jeunes en âge de travailler continuera d'exercer, croyons-nous, une forte pression sur le marché de l'emploi, à moins bien sûr que des projets d'envergure voient le jour dans l'intervalle.

Bernard LAMOTHE

Groupe de Recherche Hypothèse.

Louise LEMIRE

Direction de la santé publique de Lanaudière.

BIBLIOGRAPHIE

- Administration régionale Kativik, *Main-d'œuvre et développement économique: état de la situation et plan d'action*, Kuujjuaq, Administration régionale Kativik. (Document de travail.)
1984
- Anonyme, «L'avenir inquiète les élèves de Cégep», *Anngutivik*, 7: 1.
1990
- BEAUCHESNE, Luc, *Les abandons au secondaire: profil socio-démographique*, Québec, Direction générale de la recherche et du développement, Ministère de l'Éducation.
1991
- BEAULIEU, Denis, *Les Inuit du Nouveau-Québec: leur milieu socio-économique*, Québec, Ministère des Institutions financières.
1983
- BERGER, Thomas R., «Energy, Resource Development, and Human Values», *Canadian Journal of Community Mental Health*, 21-31.
1983
- BERNARD, André, «Le contexte socio-économique du chômage et de l'assistance sociale au Nouveau-Québec inuit», *Recherches amérindiennes au Québec*, 5, 3: 16-25.
1975
- Conseil régional de développement Kativik, *Orientations de développement économique régional de la région Kativik*, Kuujjuaq.
1986
- DUHAIME, Gérard, *Le pays des Inuit: la situation économique, 1983*, Québec, Laboratoire de recherches sociologiques, Université Laval.
1987

- DUHAIME, Gérard et Anne GODMAIRE, «Qui travaille dans l'Arctique québécois», *La morphologie sociale en mutation au Québec*, Actes du colloque annuel de l'ACSALF, Montréal, Cahiers de l'ACFAS, 41: 103-121.
- Groupe Roche, *Étude d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. Projet d'exploration minière Katinniq*, Québec, Groupe Roche.
- LAMOTHE, Bernard, *Le Haut-Saint-Maurice. Dépeuplement, conditions de vie et état de santé*, 1991 Shawinigan, Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de la Mauricie.
- LEMIRE, Louise, *Répertoire des ressources humaines : rapport final*, Kuujuaq, Administration régionale 1987 Kativik.
- MAINC (Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada), *Rapport de l'étude sur les besoins de développement des ressources humaines*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- Société Makivik, *Colonisés chez nous : emploi et revenu dans le nord québécois*, Montréal, Société 1984 Makivik.